

La prévention fonctionne

L'hôpital s'efforce de diverses manières de prévenir la propagation des infections des voies respiratoires. Le personnel soignant dispose de directives claires sur l'utilisation du masque buccal, du masque FFP2, des gants, des lunettes de protection et du tablier. En outre, des mesures d'isolement sont évidemment appliquées si une infection est diagnostiquée chez un patient.

Enfin, en fonction du code couleur, la qualité de l'air est systématiquement contrôlée et la ventilation assure une qualité d'air optimale.

La base du plan de lutte contre les infections hivernales : le Respi-Radar

L'UZ Leuven base son plan de lutte contre les infections hivernales sur le Respi-Radar du gouvernement. Du 1er octobre au 31 mars, le Vlaams Departement Zorg (département flamand des soins) communique l'évolution de la circulation des virus respiratoires dans la société. Il travaille avec les quatre codes de couleur vert, jaune, orange et rouge, et formule des recommandations pour la population en général et pour les professionnels de la santé.

Le code couleur comprend le nombre de **consultations chez le médecin généraliste** pour des symptômes grippaux et pour d'autres infections respiratoires aiguës, le nombre de résidents présentant des symptômes grippaux dans les **maisons de repos**, le **nombre d'admissions à l'hôpital** pour des infections respiratoires aiguës sévères et la concentration de SARS-CoV-2 dans les **eaux usées**.

En outre, le Département Zorg tient compte de **l'évolution des épidémies de virus**. En effet, même si les virus ne circulent pas simultanément ou à des niveaux très élevés, les soins peuvent être mis sous pression, par exemple si les épidémies se chevauchent ou se succèdent rapidement.

En savoir plus sur le Respi-Radar : www.zorg-en-gezondheid.be





Prévenir les infections respiratoires

Prenez soin de vous et des autres

PLAN DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS HIVERNALES DE L'UZ LEUVEN

Du 1er octobre au 31 mars, le plan d'infection hivernal de l'UZ Leuven est en vigueur. Il s'agit d'une série de mesures préventives visant à éviter autant que possible la propagation des infections respiratoires au sein de l'hôpital.

Le plan d'infection hivernal comporte **quatre couleurs**. Le code couleur est déterminé par le Respi-Radar du gouvernement. (Plus d'informations au verso)

-  **Code vert** = faible circulation des germes des voies respiratoires
-  **Code jaune** = augmentation de la circulation des germes respiratoires
-  **Code orange** = circulation élevée du virus et pression sur le système de santé
-  **Code rouge** = circulation virale très élevée avec surcharge des soins de santé

Quel est le code couleur actuel ? Consultez les panneaux d'information à l'entrée des hôpitaux.

Découvrez quand un masque buccal est obligatoire et quelles sont les autres mesures importantes pour prévenir la propagation des infections respiratoires.



Masque buccal

 **Code vert**

 **Code jaune**

Non requis SAUF dans les situations suivantes :

- Vous avez un rhume (vous tousssez, éternuez, avez le nez qui coule, mal à la gorge, etc.).
- Vous êtes vous-même particulièrement sensible aux infections.
- Vous rendez visite à un patient particulièrement sensible aux infections.

 **Code orange**

Obligatoire dans les situations suivantes :

- Dans toutes les salles d'attente.
- Lorsque vous contactez des prestataires de soins de santé.
- Vous avez un rhume (vous tousssez, éternuez, avez le nez qui coule, mal à la gorge, etc.).
- Vous êtes vous-même particulièrement sensible aux infections.
- Vous rendez visite à un patient particulièrement sensible aux infections.

 **Code rouge**

Obligatoire partout.

Êtes-vous particulièrement sensible aux infections ? Portez de préférence un masque FFP2.



Avec chaque code couleur, il est important de se désinfecter les mains. À de nombreux endroits dans l'hôpital, vous avez la possibilité de vous désinfecter les mains. Profitez-en.

Désinfectez-vous les mains dans tous les cas :

- lorsque vous entrez à l'hôpital
- avant d'entrer dans la chambre d'un patient.



Vous êtes malade et vous venez rendre visite à un proche ?

Dans la mesure du possible, reportez votre visite jusqu'à ce que vous alliez mieux.

Ce conseil s'applique à tous les codes de couleur.



Avez-vous déjà pensé à la vaccination ?

Après la vaccination, vous serez moins facilement malade et moins contagieux.